

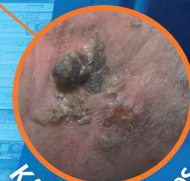
BIENVENUE DANS VOTRE SUN CENTER CANCER



Rides - Vieillessement



Brûlures solaires



Kératoses solaires



Cancers - Mélanomes

UVA DANGER

Face au succès que rencontrent les Centres de Bronzage auprès d'une population de plus en plus importante et de plus en plus jeune, les médecins dermatologues ont décidé d'agir et d'alerter les instances politiques et sanitaires sur les dangers d'un tel phénomène.

Les médecins dermatologues demandent expressément qu'une information claire et précise sur les dangers, les risques et les contre-indications d'exposition aux rayons UVA soit présente dans tous les Centres de Bronzage, ainsi que dans tous les lieux utilisant des appareils diffusant ces rayons.

✱ Les rayonnements UVA émis par les cabines solaires peuvent provoquer un cancer de la peau. Le lien entre cancers cutanés et exposition à ces rayonnements dans les cabines solaires est aujourd'hui avéré, de même que leur rôle dans la diminution rapide du Capital Solaire des personnes qui s'exposent.

✱ Ces rayonnements peuvent d'autre part causer des lésions graves et irréversibles au niveau de la peau et des yeux.

✱ Des expositions intenses et répétées à ces rayonnements peuvent aussi entraîner un vieillissement prématuré de la peau.

✱ L'utilisation de ces appareils est strictement interdite aux mineurs. Elle est également fortement déconseillée aux femmes enceintes et chez les personnes présentant une sensibilité importante face au soleil (coups de soleil fréquents...), atteintes d'un cancer ou d'une affection de la peau, ou ayant des antécédents familiaux dermatologiques.

✱ Le port de lunettes de protection est obligatoire pendant l'exposition aux rayons UVA.

✱ La prise de certains médicaments par voie buccale ou locale et l'utilisation de certains produits cosmétiques, associées aux rayons UVA peuvent provoquer des réactions cutanées parfois graves (brûlures sévères).

Sans réclamer l'application du principe de précaution, qui consisterait en l'interdiction de ces cabines, les médecins dermatologues conscients des graves dangers qu'elles représentent, exigent pour le moins le droit à l'information pour les utilisateurs.

Vous pouvez, vous aussi, agir en signant notre Charte pour un Droit à l'Information sur notre site : <http://stopuva.free.fr/>



Association des Dermatologues de Franche-Comté



Société Française de Photo-Dermatologie